

Il n'y a pas lieu de s'étonner, non plus, si le médecin de campagne laissé à lui-même, sans guide, sans protection contre les charlatans de toute nature, soit l'agent voyageur du professeur de l'Université et même du gouverneur du Bureau qui se livrent au commerce de médecine brevetée, soit le fervent disciple de l'abbé Kneipp qui ne voit qu'un fou dans le médecin de sa paroisse, soit le rebouteur qui *dénarfe* à la fois les membres et la bourse des badauds, soit, encore, le confrère déloyal qui soigne au rabais, calomnie gratuitement, n'emploie des remèdes connus que de lui seul, et fait pousser la clientèle en l'arrosant généreusement de whiskey ; il n'y a pas lieu de s'étonner, disons-nous, si le pauvre médecin pouvant à peine gagner son pain quotidien "*ne possède pas cinq livres dans sa bibliothèque*" et si son intelligence brisée par cette lutte inégale devient la proie du découragement et de l'abrutissement !

On dira que nous sommes un pessimiste, que ce tableau est surchargé ! Pardon ! tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre savent que nous sommes loin de pécher par exagération.

Le moyen de remédier à nos maux ?

Par sa composition, son autorité, ses pouvoirs, il incombe au Bureau des Gouverneurs de donner l'exemple du dévouement aux intérêts professionnels.

Qu'il commence par nous donner une bonne loi contre les charlatans, nous entendons une loi effective ;

Qu'il nomme un comité de discipline décidé à faire respecter le code d'étiquette médicale ;

Qu'il nous donne un tarif d'honoraires ;

Qu'il fasse entrer en caisse tous les arriérés de contributions annuelles, les retardataires apprendront ainsi à remplir leur devoir et à exiger le respect de leurs droits ;

Que le Bureau fasse comme celui d'Ontario, et publie le rapport complet de ses votes et délibérations, afin que nous sachions à quoi nous en tenir sur la valeur respective de nos Gouverneurs ;

Qu'enfin on nous donne un système de votation rationnel, v. g., le vote par district, qui assurera l'élection des Gouverneurs représentant l'opinion de leurs mandataires et non le bon plaisir des habiles et des tireurs de ficelles !

Quand le Bureau aura fait son devoir il pourra se montrer sévère, avec raison, envers la profession.

Récemment sorti du scrutin, comptant dans son sein des hommes éminents, le Bureau actuel a trois années devant lui pour opérer, comme le dit M. Tarte, de grandes et puissantes réformes.

En se mettant immédiatement à l'œuvre il gagnera l'estime et la reconnaissance du corps professionnel, qui, à son tour, reprendra dans la société la considération qui lui est due.

DR PAUL,